

ANNEXE 1: CHAMPIONNATS SUISSES DE PATINAGE ARTISTIQUE 2005

CHAMPIONNATS SUISSES	ELITE	JUNIORS	CADETS	ESPOIRS	MINIMES
Lieu	Lausanne	Lausanne	La Chaux-de-Fonds	Biasca	Biasca
Dates	6-8.1.2005	6-8.1.2005	15-16.1.2005	5-6.2.2005	5-6.2.2005
Conditions de participation					Si nécessaire, en fonction du nombre de patineuses inscrites
Test de libre USP obligatoire Obtenu jusqu'au Date de naissance	Or 1.9.2004	Inter Or	Argent	Inter Argent	Inter Argent
Défense du titre	Dames, messieurs et couples: avant le 1.7.90	Dames, messieurs et couples: entre le 1.7.85 et le 30.6.91	Filles: après le 30.6.89 Garçons et couples: après le 30.6.88	Filles: entre le 1.7.91 et le 30.6.92 Garçons et couples: après le 30.6.90	Filles: après le 30.6.92
	Les champions suisses 2003 peuvent défendre leur titre				La championne suisse 2004 ne peut pas défendre son titre
Inscriptions	15.9.04				
Délai d'inscription	Fr. 250.-- par patineur				
Finance d'inscription	Fr. 300.-- par couple	Fr. 250.-- par patineur Fr. 300.-- par couple	Fr. 200.-- par patineur Fr. 200.-- par couple	Fr. 200.-- par patineur Fr. 200.-- par couple	Fr. 200.-- par patineur
Délai de paiement	1.11.2004				
Durée des programmes	2.50 minutes				
Programme court	2.50 minutes				
Programme libre	Dames: 4.00 minutes Messieurs et couples: 4.30 minutes	Dames: 3.30 minutes Messieurs et couples: 4.00 minutes	2.50 minutes 3.00 minutes	2.40 minutes	2.40 minutes
Coefficients	Avec qual. Sans qual.				
Qualifications	0.4	--			
Programme court	0.6	0.5			0.5
Programme libre	1.0	1.0			1.0
Programme	Qualification - Programme libre Dames				
Jeudi	Qualification - Programme libre Dames				
Vendredi	Programme court avec max. 31 filles, les Messieurs et les couples		Programme court avec max. 36 filles, les garçons et les couples		Programme court avec toutes les filles
Samedi	Programme libre - petite finale (Rangs 11-24) Programme libre - grande finale (Rangs 1-10) les Messieurs et les couples		Programme court avec toutes les filles, les garçons et les couples		Programme court avec toutes les filles
Dimanche			Programme libre avec les 24 meilleures filles du programme court, les garçons et les couples		Programme libre avec les 24 meilleures filles du programme court

Les inscriptions doivent être adressées à l'Union Suisse de Patinage, Secrétariat central, Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne, sur les formulaires ad hoc. **Joindre une photo à l'inscription.**
 Les tests doivent être annoncés jusqu'au délai d'inscription de la compétition concernée à l'Union Suisse de Patinage, Secrétariat central, Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne.
La finance d'inscription est à verser sur le compte de l'USP CCP-84-5561-2 (des bulletins de versement peuvent être obtenus au secrétariat central).

ANNEXE 2: CONDITIONS TECHNIQUES POUR LA PARTICIPATION AUX COMPETITIONS USP 2005

D A M E S	ELITE	JUNIORS / SENIORS	CADETS	ESPOIRS / MINIMES
PROGRAMME COURT				
a) Saut	Double Axel	Double Axel	Axel ou double Axel	Axel
b) Saut avec suite de pas	Triple (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)	Double ou triple Rittberger (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)	Double (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)	Double (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)
c) Combinaison de sauts	Soit 1 double et 1 triple, soit 2 triple (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)	Soit 2 doubles, soit 1 double et 1 triple (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)	Soit 2 double, soit 1 double et 1 triple (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)	Soit 1 simple suivi d'1 double, soit 2 double (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)
d) Pirouette sautée	1 à choix (8 tours en position dès réception du saut) Des variations de la position de base sont permises.	1 sautée avion (8 tours en position avion dès réception du saut) Des variations de la position de base sont permises.	1 à choix (6 tours en position dès réception du saut)	1 à choix (6 tours en position dès réception du saut)
e) Pirouette	1 renversée (en arrière ou de côté) (8 tours en position)	1 renversée (en arrière ou de côté) (8 tours en position)	1 à choix (sans changement de pied et sans changement de position) (6 tours en position)	1 à choix (sans changement de pied, sans changement de position et sans saut au départ) (6 tours en position)
f) Pirouette combinée	1 changement de pied et au moins 2 changements de position (6 tours sur chaque pied) Au moins 2 tours par position.	1 changement de pied et au moins 2 changements de position (6 tours sur chaque pied) Au moins 2 tours par position.	1 changement de pied et au moins 1 changement de position (5 tours sur chaque pied)	1 changement de pied et au moins 1 changement de position (5 tours sur chaque pied)
g) Séquence de spirales	1 avec au moins 3 positions et au moins 1 changement de pied La position spirale doit être tenue au moins 3 secondes.	1 avec au moins 3 positions et au moins 1 changement de pied La position spirale doit être tenue au moins 3 secondes.	1 avec au moins 3 positions et au moins 1 changement de pied	1 avec au moins 3 positions et au moins 1 changement de pied
h) Suite de pas	1 à choix (en ligne droite, en rond ou en serpentine)	1 à choix (en ligne droite, en rond ou en serpentine)	1 à choix (en ligne droite, en rond ou en serpentine)	1 à choix (en ligne droite, en rond ou en serpentine)

D A M E S	ELITE	JUNIORS / SENIORS	CADETS	ESPOIRS / MINIMES
PROGRAMME LIBRE				
Sauts	Au maximum 7 éléments avec des sauts (dont un élément avec Axel) Remarque : Un élément est un saut seul, une combinaison de 2 ou 3 sauts ou une séquence de sauts. Seuls 2 triples ou quadruples peuvent être répétés. Un saut répété doit être intégré dans une combinaison ou une séquence de sauts. Au maximum 3 combinaisons ou séquences de sauts. Une seule combinaison à 3 sauts est autorisée. Les sauts de la séquence de sauts doivent être reliés par des petits sauts et des pas (max. une rotation, pas de croisés). La séquence de sauts doit présenter un rythme constant.	Au maximum 7 éléments avec des sauts (dont un élément avec Axel) Remarque : Un élément est un saut seul, une combinaison de 2 ou 3 sauts ou une séquence de sauts. Seuls 2 triples ou quadruples peuvent être répétés. Un saut répété doit être intégré dans une combinaison ou une séquence de sauts. Au maximum 3 combinaisons ou séquences de sauts. Une seule combinaison à 3 sauts est autorisée. Les sauts de la séquence de sauts doivent être reliés par des petits sauts et des pas (max. une rotation, pas de croisés). La séquence de sauts doit présenter un rythme constant.	Nombre à choix	Nombre à choix
Combinaison ou séquence de sauts			Au moins 1	Au moins 1
Pirouettes	Au maximum 4 pirouettes, dont : 1 combinée avec au moins 2 différentes positions de base ou leurs variations (min. 2 tours par position, changement de pied pas obligatoire, min. 10 tours) ; 1 sautée (combinaison avec une autre position permise, max. 3 pirouettes sautées, min. 6 tours) et 1 avec une seule position (min. 6 tours)	Au maximum 3 pirouettes, dont : 1 combinée avec au moins 2 différentes positions de base ou leurs variations (min. 2 tours par position, changement de pied pas obligatoire, min. 10 tours) ; 1 sautée (combinaison avec une autre position permise, max. 2 pirouettes sautées, min. 6 tours) et 1 avec une seule position (min. 6 tours)	Au moins 3 (dont 1 sautée et 1 combinée avec 1 changement de pied et au moins 1 changement de position)	Au moins 3 (dont 1 combinée avec 1 changement de pied et au moins 1 changement de position)
Séquences de pas / Séquences de spirales	Au maximum 2 séquences de pas dont 1 avec spirales La position spirale doit être tenue au moins 3 secondes.	Au maximum 2 séquences de pas dont 1 avec spirales La position spirale doit être tenue au moins 3 secondes.	Au moins 1	Au moins 1

Jugement selon le nouveau système: Pas de pénalité pour des éléments supplémentaires. Les éléments supplémentaires ne sont pas pris en compte dans le jugement.
Jugement selon l'ancien système: 0,2 de déduction dans la note A et dans la note B pour chaque élément supplémentaire.

ANNEXE 3: CONDITIONS TECHNIQUES POUR LA PARTICIPATION AUX COMPETITIONS USP 2005

M E S S I E U R S	ELITE	JUNIORS / SENIORS	CADETS	ESPOIRS / MINIMES
PROGRAMME COURT				
a) Saut	Double ou triple Axel	Double Axel	Axel ou double Axel	Axel
b) Saut avec suite de pas	Triple ou quadruple (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)	Double ou triple Rittberger (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)	Double (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)	Double (immédiatement précédé par une suite de pas ou d'autres mouvements de patinage libre)
c) Combinaison de sauts	Combinaison 4/3, 4/2, 3/3 ou 3/2 (le quadruple saut ne peut être patiné qu'une seule fois, en solo ou en combinaison)	Soit 1 double et 1 triple, soit 2 triples (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)	Soit 2 double, soit 1 double et 1 triple (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)	Soit 1 simple suivi d'1 double, soit 2 double (les sauts solos ne peuvent pas être répétés en combinaison)
d) Pirouette sautée	1 à choix (8 tours en position dès réception du saut) Des variations de la position de base sont permises.	1 sautée avion (8 tours en position avion dès réception du saut) Des variations de la position de base sont permises.	1 à choix (6 tours en position dès réception du saut)	1 à choix (6 tours en position dès réception du saut)
e) Pirouette	1 assise ou horizontale avec 1 changement de pied (6 tours dans chaque position)	1 assise avec 1 changement de pied (6 tours sur chaque pied)	1 à choix sans changement de pied et sans changement de position (6 tours en position)	1 à choix sans changement de pied, sans changement de position et sans saut au départ (6 tours en position)
f) Pirouette combinée	1 changement de pied et au moins 2 changements de position (6 tours sur chaque pied) Au moins 2 tours par position.	1 changement de pied et au moins 2 changements de position (6 tours sur chaque pied) Au moins 2 tours par position.	1 changement de pied et au moins 1 changement de position (5 tours sur chaque pied)	1 changement de pied et au moins 1 changement de position (5 tours sur chaque pied)
g) Suite de pas	2 pas de nature différente (à choix en ligne droite, en rond ou en serpentine)	2 pas de nature différente (à choix en ligne droite, en rond ou en serpentine)	2 pas de nature différente (à choix en ligne droite, en rond ou en serpentine)	2 pas de nature différente (à choix en ligne droite, en rond ou en serpentine)

M E S S I E U R S	ELITE	JUNIORS / SENIORS	CADETS	ESPOIRS / MINIMES
PROGRAMME LIBRE				
Sauts	Au maximum 8 éléments avec des sauts (dont un élément avec Axel) Remarque : Un élément est un saut seul, une combinaison de 2 ou 3 sauts ou une séquence de sauts. Seuls 2 triples ou quadruples peuvent être répétés. Un saut répété doit être intégré dans une combinaison ou une séquence de sauts. Au maximum 3 combinaisons ou séquences de sauts. Une seule combinaison à 3 sauts est autorisée. Les sauts de la séquence de sauts doivent être reliés par des petits sauts et des pas (max. une rotation, pas de croisés). La séquence de sauts doit présenter un rythme constant.	Au maximum 8 éléments avec des sauts (dont un élément avec Axel) Remarque : Un élément est un saut seul, une combinaison de 2 ou 3 sauts ou une séquence de sauts. Seuls 2 triples ou quadruples peuvent être répétés. Un saut répété doit être intégré dans une combinaison ou une séquence de sauts. Au maximum 3 combinaisons ou séquences de sauts. Une seule combinaison à 3 sauts est autorisée. Les sauts de la séquence de sauts doivent être reliés par des petits sauts et des pas (max. une rotation, pas de croisés). La séquence de sauts doit présenter un rythme constant.	Nombre à choix	Nombre à choix
Combinaison ou séquence de sauts			Au moins 1	Au moins 1
Pirouettes	Au maximum 4 pirouettes, dont : 1 combinée avec au moins 2 différentes positions de base ou leurs variations (min. 2 tours par position, changement de pied pas obligatoire, min. 10 tours) ; 1 sautée (combinaison avec une autre position permise, max. 3 pirouettes sautées, min. 6 tours), et 1 avec une seule position (min. 6 tours)	Au maximum 3 pirouettes, dont : 1 combinée avec au moins 2 différentes positions de base ou leurs variations (min. 2 tours par position, changement de pied pas obligatoire, min. 10 tours) ; 1 sautée (combinaison avec une autre position permise, max. 2 pirouettes sautées, min. 6 tours), et 1 avec une seule position (min. 6 tours)	Au moins 3 (dont 1 sautée et 1 combinée avec 1 changement de pied et au moins 1 changement de position)	Au moins 3 (dont 1 combinée avec 1 changement de pied et au moins 1 changement de position)
Suite de pas	Au maximum 2 séquences de pas de nature différente	Au maximum 2 séquences de pas de nature différente	Au moins 1 (dessin libre)	Au moins 1 (dessin libre)

**Jugement selon le nouveau système: Pas de pénalité pour des éléments supplémentaires. Les éléments supplémentaires ne sont pas pris en compte dans le jugement.
Jugement selon l'ancien système: 0,2 de déduction dans la note A et dans la note B pour chaque élément supplémentaire.**